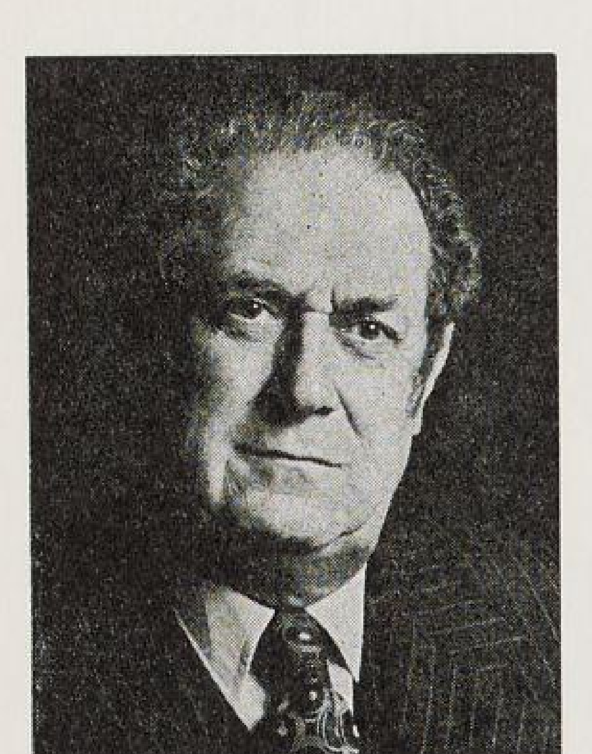
Dr Henry BERGER

CANDIDAT **R.P.R.** POUR L'UNION DE LA MAJORITE



Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Les 31.260 électeurs qui ont porté leurs suffrages sur mon nom m'ont placé largement en tête du scrutin du premier tour. Je les remercie de leur confiance.

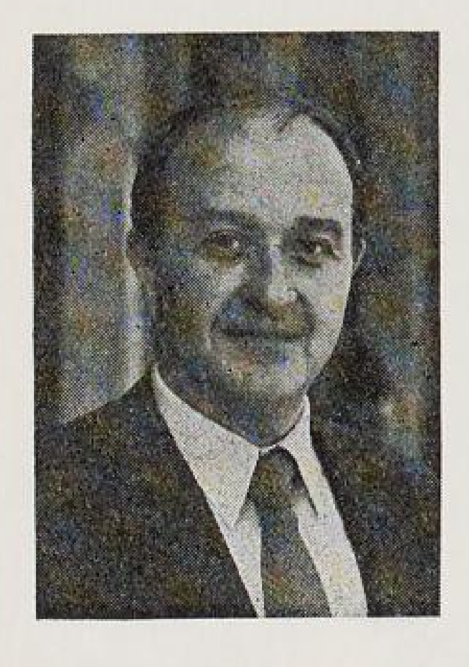
Mais l'élection du député de la deuxième circonscription se jouera dimanche prochain.

Les électrices et les électeurs auront à choisir entre deux candidats, et au-delà de ces deux candidats, entre deux systèmes de société.

Le C.E.R.E.S., auquel appartient Monsieur Vouillot, est plus qu'une faction du parti socialiste.

C'est un véritable parti à l'intérieur du P.S., avec ses propres structures parallèles et sa doctrine. C'est un parti révolutionnaire qui tente de déborder le parti communiste sur sa gauche. François Mitterrand l'a éloigné des postes de responsabilité au niveau national, mais le CERES a pris en main la fédération socialiste de la Côte-d'Or et a écarté les éléments les plus modérés. Les électeurs de la deuxième circonscription doivent en être informés. S'ils portaient leurs voix dimanche prochain sur le candidat socialiste, ils renforceraient la tendance la plus dure, la plus révolutionnaire de la gauche.

Remplaçant éventuel :



Maurice LOMBARD

Premier Adjoint au Maire de Dijon
Conseiller Général de Dijon VII

Le socialisme dont il se réclame n'a réussi nulle part.

Et pourtant, il vous propose d'en tenter l'expérience... pour changer ! ! !

Au premier tour, chacun a voté selon son cœur.

Le 19 mars, vous repousserez l'aventure qui conduit au désordre économique, à la régression puis au totalitarisme.

VOUS CHOISIREZ LA DÉMOCRATIE LIBÉRALE, RÉGIME DE LIBERTÉ, DE PROGRÈS SOCIAL ET D'EFFICACITÉ.

VOUS VOTEREZ

HENRY BERGER

Député sortant

Président de la Commission des Affaires Culturelles, Familiales et Sociales de l'Assemblée Nationale

Conseiller Général et Maire de Fontaine-Française

Imp. BERTHIER & Cie - DIJON